



Conditions de travail déplorables



Il était une fois un roi spartiate nommé « Léonidas » avec ses 300 guerriers qui ont résisté contre toute une armée ennemie.

Les salariés ne sont pas des guerriers, on leur doit le respect, on leur doit un minimum de bienveillance, leur assurer la santé et la sécurité. Les horaires établis par la direction risquent d'accentuer l'absentéisme et les accidents du travail. A ce rythme là, les salariés de ce service risquent de devenir des res-capés, s'il en reste !!!

Seule, la direction est responsable de l'organisation du travail et donc des conditions de travail.

Il ne faut pas se tromper de responsables. Il est inadmissible de clouer au pilori une personne courageuse qui ne fait que défendre ses conditions de travail et celles de ses collègues.

L'entreprise fait le choix de durcir le travail pour les salariés qui sont encore présents dans l'entreprise.

La CGT a une meilleure alternative: Augmenter les salaires et rendre attractif le métier de conducteur par de meilleures conditions de travail. Ca fera diminuer l'absentéisme, et nous retrouverons des conducteurs. Une petite info, c'est bientôt les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) !!!

Evolution de l'écart de salaire entre le SMIG et le coefficient 200 branche TU



Il y a eu une compression des salaires. L'écart n'est plus que de 4%. La CGT revendique 10% d'augmentation. Cela se justifie d'autant plus que l'inflation des produits alimentaires varie entre 12 et 15%. Nous vous invitons à vous rendre sur le site de l'INSEE sur le lien suivant :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6677908>

Sur 14 services :

8 dépassent les 10heures d'amplitude, dont 5 dépassent les 12heures.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous rapprocher de votre responsable de section syndicale CGT :

Perrine ROUANET

n'hésitez pas à laisser un message soit au

06 67 81 19 71 ou par mail au

rouanetperrine.cgt@gmail.com